

Image not found or type unknown



Suite a un dépôt de plainte contre mais voisin

Par **dupuis joel**, le **18/04/2017** à **09:48**

je viens d'apprendre que les agresseur pour lequel j'ai déposer plainte vont avoir juste un rappel a la loi.

alors que ma plainte comporte des menasse de mort avec arme blanche je voudrais savoir si il y a un recours après le rappel a la loi pour faire valoir mes droit de victime et comment me faire indemniser matériellement et physiquement moi et ma femme?

merci d'avance pour votre réponse